

l'homme à l'égard de lui-même, ils découlent en partie de la religion, et en partie de la sociabilité. Car si l'homme ne peut pas agir à sa fantaisie en certaines choses qui le regardent lui-même directement, c'est ou pour ne pas violer le respect qu'il doit à la Divinité, ou pour être un membre utile et commode de la société humaine.

CHAPITRE IV.

Des devoirs de l'homme envers Dieu, ou de la religion naturelle.

§ I. LES devoirs de l'homme envers Dieu, autant qu'on peut les découvrir par les seules lumières de la raison, se réduisent en général à la *connoissance* et au *culte* de cet Être souverain; c'est-à-dire, qu'il faut avoir des idées droites de sa nature et de ses attributs, et se conformer à sa volonté dans toutes nos actions. Ainsi le système de la religion naturelle renferme des (1) *propositions spéculatives*, et des *propositions pratiques*.

§ II. Chacun doit donc avant toutes choses être bien persuadé, 1^o. qu'il n'y a qu'un Dieu, c'est-à-dire, un premier Être, souverain, indépendant, et de qui tout l'univers dépend. C'est ce que les philosophes ont démontré avec beaucoup d'évidence, par la subordination des causes, qui demande nécessairement que l'on s'arrête à une première par la nécessité de reconnoître un premier moteur; par la structure et l'ordre admirable de la

(1) Voyez sur tout ceci la section III de la *Pneumatologie* latine de M. Le Clerc; et la Dissertation de M. Buddeus, intitulée: *de Pietate Philosophica*, qui est la quatrième parmi ses *Selecta Jur. Nat. et Gentium*.

vaste machine de l'univers, et par d'autres raisons semblables. Quiconque nie l'existence d'un tel Être, se rend coupable d'*athéisme*; et il ne lui serviroit de rien d'alléguer pour excuse, qu'il n'est point en état de comprendre la force des raisons dont on se sert pour prouver qu'il y a un Dieu (1); car le genre humain étant de temps immémorial en possession perpétuelle de cette créance, si quelqu'un s'avise de la combattre, il faut non-seulement qu'il déduise d'une manière solide et convaincante toutes les preuves du sentiment commun, mais encore qu'il apporte des raisons plus plausibles en faveur du sentiment particulier qu'il veut établir. Et comme on a cru jusqu'ici, que la conservation et le bonheur du genre humain dépendent de la persuasion de cette vérité, il doit faire voir en même temps que l'athéisme est plus utile à la société humaine, que le véritable culte de la Divinité. Ce qui étant impossible, il faut regarder avec une souveraine horreur, et punir (2) des plus rigoureux supplices, l'impiété de ceux qui tâchent d'ébranler ou de détruire, de quelque manière que ce soit, l'opinion reçue de l'existence d'un Dieu.

§ III. On doit croire ensuite que ce Dieu est créateur de l'univers. Car la raison nous faisant voir clairement que tous les êtres dont le monde est composé n'existent point par eux-mêmes, il faut de toute nécessité qu'ils aient une première cause; et cette première cause est ce que nous appelons Dieu.

(1) Voyez le *Droit de la nature et des gens*, liv. III, chap. IV, § 4.

(2) Bien entendu qu'ils se mêlent de dogmatiser; autrement la nature et le but des peines infligées par les tribunaux humains ne demande pas qu'elles soient mises en usage contre un athée, par cela seul qu'il est athée. Voyez sur le *Droit de la nature et des gens*, liv. III, chap. IV, § 4, note 1.

D'où il s'ensuit, que ceux-là se trompent, qui nous parlent incessamment de la *nature*, comme de la première cause de toutes les choses qui existent, et de tous les effets que nous admirons. Car, si par là on entend cette vertu et cette activité interne que l'on remarque dans chaque chose, bien loin qu'elle puisse faire nier raisonnablement qu'il y ait un Dieu, elle doit nous mener à le reconnoître comme celui de qui elle émane. Que, si par la *nature* on entend la première cause de toutes choses, c'est une affectation profane que de ne pas vouloir employer ici le terme clair et connu par lequel on désigne ordinairement cet Être souverain.

C'est aussi une idée bien fautive, de s'imaginer, comme faisoient les *païens*, que Dieu est quelqu'une des choses qui tombent sous nos sens, par exemple, un *astre*. Car la nature et la substance de toutes ces choses montre manifestement, qu'elles ne sont pas des êtres premiers et indépendans, mais de simples créatures.

Une autre opinion, qui n'est pas moins indigne de Dieu, c'est celle de ceux qui le prennent pour (1) *l'âme de l'univers*. Car, quelle que soit cette âme du monde, elle doit être toujours une partie du monde : or, une partie d'une chose en peut-elle être la cause, c'est-à-dire, exister avant elle-même ? Que, si par l'âme du monde on entend cet Être premier et invisible, qui est le principe de la force et du mouvement de toutes les choses du monde, on rejette mal à propos un terme clair et simple, pour y substituer une expression obscure et figurée.

De là il paroît encore, combien est grande l'erreur de ceux qui soutiennent que le *monde est éternel*. Car l'é-

(1) Voyez la *Continuation des Pensées diverses sur la Comète*, etc. par M. Bayle, p. 120 et suiv.

ternité est incompatible avec la nature de ce qui a une cause. Dire donc que le monde est éternel, c'est nier qu'il ait une cause à laquelle il doive son origine, et par conséquent nier en même temps la Divinité (1).

§ IV. 3. La troisième maxime spéculative de la religion naturelle, c'est que *Dieu conduit et gouverne tout le monde par une sage providence, qui prend soin particulièrement du genre humain* : vérité qui paroît manifestement par l'ordre merveilleux et constant que l'on remarque dans l'univers. Au reste, c'est tout un, par rapport à la morale, de nier l'existence de Dieu, ou de nier sa providence, puisque l'un et l'autre détruit toute religion. En effet, quelque excellent qu'un être soit de sa nature, en vain le craint-on, ou lui rend-on des hommages, s'il ne s'intéresse en aucune manière à ce qui

(1) Cette conséquence mérite quelque modification, et bien des gens aimeront peut-être mieux s'exprimer comme fait M. Cudworth, dans l'extrait de la *Bibliothèque choisie* de M. Le Clerc, tom. III, p. 21, 22. « Quoiqu'à parler à la rigueur, ceux-là seuls reconnoissent un Dieu, » qui le croient tout-puissant, et l'unique principe de tout; néanmoins » la foiblesse de l'esprit humain demande qu'on entende ces mots d'une » manière plus étendue, pour comprendre parmi ceux qui reconnoissent » une Divinité ceux qui disent qu'ils croient un Être éternel et indépen- » dant, quoiqu'ils ne croient pas qu'il ait créé la matière. *Epicure* et » *Démocrite* n'auroient jamais été attaqués d'athéisme, s'ils avoient seu- » lement soutenu que les atomes étoient éternels; non plus que d'autres » philosophes, qui soutenoient la même chose; et s'ils n'avoient pas nié » qu'il y eût aucun Être intelligent qui eût formé le monde de la matière. » Voyez aussi *Titii Observationes in Pufend. de Offic. Hom. et Civ.*, etc. Obs. 97 et 99. Il y a d'autres opinions au sujet de la Divinité, à l'égard desquelles il faut donner quelque chose à la foiblesse de l'esprit humain, aux impressions de l'éducation, au tour d'esprit particulier de chaque personne, aux temps, aux lieux et autres circonstances. Autrement on courroit risque d'accuser mal à propos d'athéisme des gens qui en sont très-déloignés; et même plusieurs saints personnages, dont la piété est louée et proposée pour modèle dans l'Écriture, quoiqu'ils eussent des idées assez grossières de la Divinité sur certaines choses.

nous regarde, et s'il ne veut ni ne peut nous faire aucun bien ni aucun mal.

§ V. 4. C'est encore un principe fondamental de la religion naturelle, que la Divinité n'est susceptible d'aucun attribut qui renferme la (1) moindre imperfection. Car, puisque Dieu est la première cause de toutes choses, on ne sauroit supposer, sans une absurdité manifeste, qu'il ait aucune imperfection, ni qu'il lui manque aucune des perfections dont nous, qui sommes ses créatures, pouvons nous former quelque idée. Ainsi il ne faut rien attribuer à Dieu, qui emporte quelque chose de *fini*, ou quelque *détermination de quantité* : car ce qui est fini peut toujours être augmenté ; et toute figure, toute détermination de quantité suppose des bornes. Il seroit

(1) Il est certain qu'on ne doit attribuer aucune imperfection à la Divinité ; mais il faut bien remarquer que l'observation de cette règle est relative aux lumières de chacun, parce que l'on peut attribuer à Dieu des imperfections que l'on ne regarde pas comme telles : auquel cas on ne manque pas de respect pour lui, du moins formellement. Pour savoir si alors on est responsable de l'erreur, il faut distinguer entre les *imperfections grossières* pour ainsi dire, qui sautent aux yeux en quelque façon ; et les *imperfections subtiles*, qui ne se découvrent que par une méditation et une pénétration au-dessus de la portée du commun des hommes. Les fausses idées de la superstition et de l'idolâtrie païenne étoient la plupart du premier genre ; car elles consistoient à attribuer à la Divinité non-seulement les besoins, mais encore les foiblesses et les vices mêmes des hommes. Telle est encore l'opinion de ceux qui font Dieu auteur du péché, ou directement, ou par des conséquences bien claires, ou de ceux qui le conçoivent comme voulant que les hommes fassent des choses qu'ils ne peuvent faire sans péché, tels que sont les partisans de la persécution pour cause de religion. Mais on peut aisément se faire des idées fausses sur la *toute science*, par exemple, ou la *toute présence* de Dieu, et sur d'autres choses semblables, qui regardent les profondeurs de la nature divine, en sorte que les esprits les plus pénétrants et les plus attentifs ne peuvent pas être assurés, en même temps qu'ils s'élèvent au-dessus des pensées du vulgaire, de tomber par eux-mêmes dans quelque erreur.

aussi absurde de s'imaginer, que cet Être souverain puisse être *pleinement et distinctement compris ou conçu par notre imagination*, ou par quelque autre faculté de notre âme ; puisque tout ce que l'on peut concevoir pleinement et distinctement est borné. Et quoiqu'on dise avec raison que *Dieu est infini*, cette idée que l'on se fait de lui n'est pas une conception pleine et entière : car l'*infini* ne marque pas proprement quelque qualité qui soit dans la chose même à laquelle on l'attribue, mais seulement la foiblesse de nos lumières et l'impuissance où est notre esprit de comprendre toute la grandeur de l'essence d'un tel Être. On ne doit pas non plus concevoir Dieu comme un *tout*, ou comme une chose qui a des *parties*, car ces attributs ne conviennent qu'à des choses finies ; ni comme *étant dans quelque lieu*, car cela suppose des bornes ; ni comme *se remuant ou se reposant*, car l'un et l'autre ne sauroient se faire que dans un *lieu*. Or, tout cela est contre la maxime dont il s'agit, qui veut que toute imperfection soit bannie avec soin de l'idée qu'on se forme de la nature divine.

De là il s'ensuit encore qu'on ne peut pas proprement attribuer à Dieu la moindre chose qui suppose quelque *douleur*, ou quelque *passion*, comme la colère, le repentir, la compassion. Je dis *proprement*, car les écrivains sacrés même attribuent quelquefois à Dieu ces sortes de choses, mais c'est seulement pour s'accommoder au langage ordinaire des hommes, et pour marquer, non que Dieu reçoive des objets extérieurs les mêmes impressions que les hommes en ressentent, mais seulement qu'il fait quelque chose d'approchant de ce qu'on remarque en eux, lorsqu'ils sont agités de tels mouvemens.

Par la même raison il faut s'abstenir d'attacher à l'idée

de Dieu quoi que ce soit qui emporte quelque *indigence*, ou l'*absence de quelque bien* ; comme le désir, l'espérance, l'amour de concupiscence : car tout cela suppose qu'on manque de quelque chose ; or, manquer de quelque chose, c'est sans contredit une imperfection.

Lorsque l'on conçoit en Dieu un *entendement*, une *volonté*, une *science*, des *sensations*, la vue et l'ouïe, par exemple, on doit s'en faire des idées fort relevées en comparaison de ce que nous sentons en nous-mêmes. Car notre *volonté*, par exemple, est un appétit raisonnable : or tout appétit suppose l'absence ou la privation d'un objet qui convient à l'être qui le recherche. De même, les opérations de l'*entendement* et les *sensations*, sont accompagnées en nous de la réception des impressions que les objets extérieurs font sur les organes de notre corps et sur les facultés de notre âme ; ce qui montre que nos facultés dépendent de quelque chose d'extérieur, et par conséquent qu'elles sont imparfaites.

Enfin, la souveraine perfection de la Divinité ne permet pas de croire, *qu'il y ait plus d'un Dieu*. Car, outre que l'harmonie merveilleuse de toutes les parties de l'univers fait voir manifestement qu'il est conduit par une seule et même intelligence, Dieu ne seroit pas un Être infini, s'il y avoit plusieurs autres êtres aussi puissans que lui, et indépendans de sa volonté. Ainsi la pluralité des dieux implique contradiction.

De tout ce que nous avons dit il s'ensuit, qu'en parlant des attributs de Dieu, qui surpassent infiniment la portée d'un entendement aussi borné que le nôtre, il faut se servir, pour les exprimer le mieux qu'il nous est possible, ou de *termes négatifs*, comme quand on dit qu'il est infini, incompréhensible, immense, éternel, c'est-

à-dire, sans commencement et sans fin ; ou de *termes superlatifs*, comme quand on le qualifie très-puissant, très-sage, etc. ; ou de *termes indéfinis*, comme quand on l'appelle le bon, le juste, le créateur, le roi, le seigneur, par excellence etc., en sorte que par là on ne veut pas tant désigner distinctement ce qu'il est en lui-même, que lui témoigner, autant qu'il nous est possible, une humble admiration, un profond respect, et une parfaite soumission à sa volonté.

§ VI. Voilà pour ce qui regarde les propositions spéculatives de la religion naturelle. Les *propositions pratiques* roulent sur le *culte de la Divinité*, qui est ou *intérieur*, ou *extérieur*.

Le *culte intérieur* consiste dans l'honneur qu'on rend à Dieu. Or, l'*honneur* n'étant autre chose que (1) la haute idée qu'on se fait de la puissance et de la bonté de quelqu'un, on *honore* Dieu, lorsqu'à la vue de sa

(1) Mais l'auteur lui-même, dans son grand ouvrage, liv. VIII, chap. IV, § 11, et dans cet abrégé, liv. II, chap. XIV, § 11, définit autrement l'*honneur*, et il entend par là les marques extérieures de l'opinion avantageuse qu'on a de quelqu'un. C'est là effectivement l'idée qu'emporte ce mot, de sorte qu'il pourroit plutôt être employé à caractériser le *culte extérieur*, que l'*intérieur*. Au reste, les sentimens de respect et de vénération, qui forment le *culte intérieur*, ne sont pas seulement fondés sur la vue de la *puissance* et de la *bonté* de Dieu. Toutes les autres perfections de la nature divine y entrent pour leur part, autant qu'elles nous sont connues ; surtout la *sagesse* et la *connoissance infinie*, dont la dernière est nécessaire pour savoir ce qui se passe dans nos cœurs, et pour recevoir nos hommages intérieurs. Notre auteur rapporte au *culte extérieur* des choses qui font aussi, et même principalement, partie du *culte intérieur*, comme il paroît par la note 1 du § suivant : entre autres l'*admiration*, qu'il falloit mettre la première, parce qu'elle est le premier sentiment qui doit naturellement s'exciter en nous, à la vue des perfections divines, et celui aussi qui répond à toutes ces perfections généralement, au lieu que les autres sentimens ne répondent qu'à quelqu'une ou quelques-unes d'elles en particulier.

puissance et de sa bonté infinies, on conçoit pour lui tous les sentimens de respect et de vénération dont on est capable.

De là il s'ensuit, qu'il est juste d'*aimer* cet Être souverain, comme la source et l'auteur de toutes sortes de biens ; d'*espérer en lui*, comme en celui de qui dépend tout notre bonheur présent et à venir ; *de se reposer sur sa volonté*, persuadés qu'il fait tout notre bien, et qu'il sait mieux que nous-mêmes ce qui nous est nécessaire ; de le *craindre*, comme ayant une puissance infinie, par laquelle il est en état de faire souffrir les plus terribles maux à ceux qui l'offensent ; enfin d'*être* (1) *disposés à lui obéir en toutes choses avec une entière soumission*, comme à notre créateur et à notre maître, tout-puissant et tout bon.

§ VII. A l'égard du *culte extérieur*, voici les principaux devoirs auxquels il se réduit.

Il faut 1°. *rendre* (2) *grâces à Dieu de tous les biens* qu'on a reçus de sa main libérale.

2°. Régler, autant qu'il est possible, toutes nos actions sur sa volonté, c'est-à-dire, *lui obéir actuellement et sans réserve*.

3°. *Admirer* (3) *et célébrer sa grandeur infinie*.

4°. Lui adresser (4) des prières, pour obtenir de lui la jouissance des biens dont on a besoin, et l'éloignement

(1) L'auteur dit simplement *lui obéir*. Mais l'obéissance actuelle consisté dans quelque acte extérieur, comme il paroît par ce qu'il dit lui-même dans le paragraphe suivant.

(2) Mais ces *actions de grâces*, aussi-bien que l'*admiration* et les *prières*, peuvent et doivent se faire quelquefois sans aucun acte extérieur, quelques fausses idées que l'ignorance et la superstition se forment là-dessus.

(3) Voyez la note précédente.

(4) Voyez la note 2, ci-dessus.

des maux que l'on a à craindre. En effet, la prière est une marque d'espérance ou de confiance, et l'espérance emporte un aveu tacite de la puissance et de la bonté de celui en qui l'on espère.

5°. Lorsqu'on est réduit à la nécessité de faire serment, *on ne doit jurer que par le nom de Dieu* : mais il faut (1) *tenir religieusement ce à quoi l'on s'est une fois engagé en prenant Dieu à témoin* ; c'est ce que demandent sa connoissance infinie, et sa toute-puissance.

6°. *Il ne faut parler de Dieu qu'avec la dernière circonspection* ; c'est une marque de crainte, et quand on craint quelqu'un, on reconnoît par là tacitement sa puissance. D'où il s'ensuit, *qu'on ne doit jamais faire entrer le nom de Dieu dans nos discours légèrement et sans nécessité*, car ce seroit un manque de circonspection ; *qu'il ne faut pas non plus jurer sans de fortes raisons*, car ce seroit abuser du saint nom de Dieu ; *qu'on doit éviter toute recherche curieuse et subtile sur la nature de Dieu, et sur les voies secrètes de sa providence*, car ce seroit vouloir renfermer la Divinité dans les bornes étroites de notre raison.

7°. *Tout ce que l'on fait par rapport à Dieu* (2), *doit être excellent en son genre, et propre à témoigner aux hommes les sentimens de respect dont on est pénétré pour cette majesté souveraine*.

8°. *Il faut le servir et l'honorer, non-seulement en particulier, mais encore* (3) *en public et à la vue de*

(1) Voyez ce que l'on dira ci-dessous, chap. X de ce livre, où l'on traite du *serment* en général.

(2) C'est ainsi que, sous la loi de *Moïse*, Dieu vouloit qu'on lui offrit des victimes sans tache, et les plus beaux fruits de la terre.

(3) C'est-à-dire, autant qu'on le peut sans exposer la majesté divine aux railleries ou aux insultes des profanes ; et sans s'attirer à soi-même quelque

tout le monde, car c'est en quelque façon avoir honte d'une chose, que de la faire en cachette. Au lieu que le culte qu'on rend en public marque non-seulement l'ardeur de notre zèle, mais encore sert d'exemple aux autres, et les porte à entrer dans les mêmes sentimens.

9°. Enfin, on doit surtout *s'attacher de toutes ses forces à la pratique des devoirs que la loi naturelle nous prescrit*, et par rapport à nous-mêmes, et par rapport à autrui. Car, comme le mépris des commandemens de Dieu est le plus sanglant outrage qu'on puisse lui faire, il n'y a point au contraire de sacrifice qui lui soit plus agréable que l'obéissance à ses lois : or, nous avons fait voir ci-dessus que la loi naturelle est véritablement une loi divine.

§ VIII. Voilà en quoi consiste la *religion naturelle*. Mais quelque belles qu'en soient les maximes, il est certain qu'à la considérer précisément en elle-même, et par rapport à l'état présent du genre humain (1), ses effets ne s'étendent pas au-delà des bornes de cette vie. Car, sans le secours d'une révélation extraordinaire, la raison humaine ne sauroit parvenir à reconnoître que le désordre des facultés et des inclinations de l'homme est arrivé par la faute de l'homme même, et le rend digne de la colère de Dieu et de la mort éternelle. Ainsi elle ne peut qu'ignorer entièrement la nécessité d'un Rédempteur, son emploi et son mérite, les promesses que Dieu a faites au genre humain, et les autres choses qui

mal fâcheux en s'abstenant de certains actes extérieurs, dont l'omission n'emporte aucune marque de mépris. Voyez ce que j'ai dit sur le *Droit de la nature et des gens*, liv. II, chap. IV, § 3, note 2, et chap. VI, § 2, note 3 de la seconde Édition.

(1) Voyez ce que ce j'ai dit sur la Préface de l'auteur, § 6.

ont une liaison nécessaire avec celles-là, d'où dépend uniquement le salut éternel, comme l'Écriture sainte nous l'enseigne.

§ IX. Au reste, il est bon de faire voir un peu en détail l'usage de la (1) *religion* dans la vie humaine, d'où il paroitra *qu'elle est le principal et le plus ferme ciment de la société*. Pour cet effet, il faut la considérer, et par rapport à l'état de nature, et par rapport à l'état civil.

Dans l'indépendance de l'état de nature, sans la crainte de quelque Divinité, dès que chacun se sentiroit assez de forces pour opprimer les autres impunément, il n'y auroit rien qu'il n'entreprît contre eux, quand il lui en prendroit fantaisie. L'honnêteté, la pudeur, la bonne foi, passeroient dans son esprit pour de pures chimères et de vains noms : il ne seroit jamais porté à bien faire, que par le sentiment de sa propre foiblesse, et de ses besoins.

Sans la religion, aucune *société civile* ne sauroit non plus se bien soutenir. La crainte des peines temporelles ; les promesses les plus solennelles par lesquelles on se seroit engagé d'être fidèle à ses supérieurs ; le point d'honneur qu'on pourroit se faire de tenir ses engagements ; la reconnaissance des soins que prennent les souverains de nous mettre à couvert des incommodités de l'état naturel, tout cela ne suffiroit point pour retenir les citoyens dans leur devoir. Car la mort étant la chose du monde la plus à redouter pour ceux qui ne craignent point Dieu, on éprouveroit alors la vérité de cette maxime (2) : *Quiconque sait mourir, ne sauroit être*

(1) Voyez sur le *Droit de la nature et des gens*, liv. II, chap. IV, § 3, note 4.

(2) — *Cogi qui potest, nescit mori.*

SENEG. Hercul. fur. vers. 425.

forcé. Dès qu'on auroit assez de résolution pour braver la mort, on seroit capable de tout entreprendre contre un souverain. Et il ne manqueroit guères de motifs ou de prétextes spécieux pour en faire concevoir le dessein ; l'envie, par exemple, d'éviter les maux que l'on croiroit avoir à appréhender du Gouvernement présent ; le désir de se procurer à soi-même les avantages de la souveraineté ; surtout la justice que l'on pourroit aisément se figurer dans de tels attentats, ou parce que l'on trouveroit que le souverain remplit mal ses fonctions, ou parce qu'on se flatteroit d'être beaucoup plus en état de s'en bien acquitter. Pour les occasions d'exécuter de semblables projets, elles se présenteroient aisément. Il ne faudroit sinon que le prince négligeât tant soit peu de prendre ses sûretés contre les entreprises d'un assassin, (et, dans cette supposition, qui est-ce (1) qui répondra des gardes même du Corps ?) ou que plusieurs personnes conspirassent ensemble contre lui, ou que, pendant une guerre étrangère, un grand nombre de gens fussent d'intelligence avec l'ennemi. D'ailleurs, les citoyens seroient extrêmement portés à se faire du tort les uns aux autres. Car comme, dans les tribunaux humains, on ne prononce que sur les actes et les preuves qu'on a en main, tous les crimes d'où il y auroit lieu d'attendre quelque profit, passeroient alors pour des tours d'adresse, dont on devroit s'applaudir toutes les fois qu'on pourroit les commettre sans témoins. Il ne se trouveroit personne qui exerçât des actes de charité et de compassion, ou qui s'acquittât des devoirs de l'amitié, si ce n'est dans l'espérance certaine de quelque gloire ou de quelque avan-

(1) — *Pone seram: cohibe, sed quis custodiet ipsos Custodes?*
 JUVENAL. Satyr. VI, vers. 346, 347.

tage qui en devroit revenir. Comme toute appréhension des châtimens du Ciel étant alors bannie, personne ne pourroit compter sur la bonne foi d'autrui, chacun vivroit dans des inquiétudes perpétuelles, par la crainte et les soupçons de quelque tromperie ou de quelque insulte. Mais les souverains ne seroient pas plus disposés que leurs sujets à faire de belles actions ; car, n'ayant aucun principe de conscience qui les retint, ils rendroient vénales toutes les charges, et la justice elle-même. Ils ne se proposeroient jamais que leur intérêt particulier, auquel ils sacrifieroient le bonheur de leurs sujets ; de sorte qu'appréhendant toujours quelque révolte, ils travailleroient autant qu'ils pourroient à les affoiblir, comme la seule voie qu'ils croiroient avoir de maintenir leur propre domination contre les efforts des opprimés. Les sujets, de leur côté, dans la crainte de l'oppression, chercheroient toutes les occasions de secouer le joug, pendant qu'eux-mêmes se défieroient aussi les uns des autres. Le mari et la femme, à la première brouillerie qui s'éleveroit entre eux, appréhenderoient le fer ou le poison de la part l'un de l'autre, et l'on en craindroit autant du côté des enfans, des domestiques, et de toute la famille. Car comme sans la religion il n'y a point de conscience, il seroit difficile de découvrir ces sortes de crimes commis en cachette, qui ne se manifestent d'ordinaire que par les inquiétudes, les frayeurs, l'épouvante, et autres indices extérieurs, que les remords du péché produisent.

De tout ce que nous venons de dire, il paroît combien il importe au genre humain que l'on ferme à l'athéisme toutes les voies par lesquelles il pourroit se glisser dans le monde, et en même temps combien est extravagante